

Ecole des Cobbers à FROMELLES
Année scolaire 2023-2024
Procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école
Mardi 6 février 2024

Ouverture de séance à 18h15

Etaient présents :

Madame la première adjointe au Maire, en charge de l'école et membre de la commission école : Mme BLONDEL

M PRUVOST, élu municipal membre de la commission école

Mme NARDI, responsable périscolaire pour la commune de Fromelles

M. MASSON, Maire de Fromelles

Les enseignants : Mme RODRIGUES-FERREIRA, Mme PARMENTIER, M CANY, Mme SANCHEZ, Mme WILLEFERT

Les représentants des parents d'élèves : M VERZELEN, Mme VADUREL, Mme LOBBE, Mme MERY, Mme LUCAS

Madame la vice-secrétaire de l'association de parents d'élèves : Mme MASI

Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme HOUVENAGHEL

Etaient absents excusés :

M JAMEZ et M DEFEVRE, élus municipaux, membres de la commission école

Mme DELEPIERRE, enseignante

M. PUEL, Inspecteur de l'Education Nationale.

1- Suivi des parcours de l'élève :

Il existe 4 parcours pour les élèves tout au long de leur scolarité : le Parcours Santé, le Parcours Citoyen, le Parcours d'Education Artistique et Culturelle et le Parcours Avenir.

a- Le Parcours Santé :

*« Inscrit dans le continuum éducatif, le **parcours éducatif de santé** prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Le nouveau paradigme, l'École promotrice de santé, consolide à l'échelle des territoires et par une approche pluridisciplinaire, l'articulation de l'ensemble des éducations transversales et des actions en matière de promotion de la santé au sein du projet d'école, d'établissement, ou de réseaux d'écoles et d'établissements ; sa démarche, positive et dynamique, vise à renforcer les attitudes favorables à la santé par les activités pédagogiques et éducatives qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des éducations transversales ». extrait d'Eduscol.*

Concrètement, dans notre école, chaque année, nous travaillons particulièrement le Parcours Santé durant la semaine du parcours du cœur. Elle sera organisée du lundi 13 au vendredi 17 mai. Plusieurs activités seront organisées durant cette semaine : apprendre les gestes qui sauvent et le massage cardiaque chez les CM, intervention de l'infirmière scolaire sur le thème des addictions, nutrition et activité physique en CP et CE et visite d'un pompier pour apprendre à porter secours en maternelle.

A cela s'ajoute la marche organisée avec tous les enfants de l'école, une petite randonnée qui se termine autour d'un moment convivial avec un goûter de fruits frais.

Autre point dans le cadre du parcours santé, l'école met en place un nouvel apprentissage sportif : celui du vélo.

Cette année, le travail sera mené à la fois avec les CM pour tâcher d'obtenir le plus possible de validations du Savoir Rouler A Vélo pour les enfants qui partent au collège, mais aussi avec les CP, pour commencer un cycle d'apprentissage. L'objectif à long terme, est de mettre en place le SRAV pour tous les élèves, en validant le bloc 1 à la fin du CP, puis le bloc 2 à la fin du CE2 (fin de cycle 2) et le bloc 3 en CM.

Présentation du projet SRAV par Valérie Pouillard, présidente du club de cyclisme d'Armentières (voir annexe 1).

Une sortie très sportive pour les CM sera spécialement organisée en fin d'année : une journée triathlon avec vélo, piscine et marche à pied, en partenariat avec le cyclo-club d'Armentières, la piscine des Weppes et le club de marche fromellois.

b- Le Parcours Citoyen :

« Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques. » extrait d'Eduscol.

Concrètement, dans notre école, le Parcours Citoyen des élèves s'articule dans les apprentissages du vivre ensemble en maternelle et de l'EMC en élémentaire. Mais aussi à travers des projets spécifiques comme le travail mené dans le cadre du dispositif pHARE, de lutte contre le harcèlement scolaire. Après la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire du 2 novembre 2023, l'école a participé à la journée nationale « safer internet day » ce mardi 6 février. Un retour sera fait aux parents le samedi 17/02, avec une exposition du travail fait par les enfants et une discussion autour des réseaux sociaux avec les familles, en présence du gendarme Fruit. Les élèves de CM ont participé au concours *Non Au Harcèlement* et le film qu'ils ont fait sera aussi diffusé lors de ce RDV (voir annexe 2).

Intervention de C. Nardi : explicitation des ateliers menés durant la journée :

Jeux à partir d'images à décrire afin de montrer la déformation des informations quand elles sont répétées, même avec la meilleure intention du monde. 2^{ème} temps de travail concernant la vérification des sources d'informations trouvées sur le net. Document du CLEMI, le centre d'éducation aux médias, qui explique la diffusion des fake-news sur les réseaux sociaux.

D'une façon générale, le but de cette journée était de prendre de bonnes habitudes pour les enfants quand ils sont sur le net, afin de devenir des utilisateurs raisonnés de l'internet, de ne pas être des « geeks », mais plutôt des « goats ».

c- Le Parcours Artistique et Culturel :

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines

artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. » extrait d'Eduscol

Concrètement, cette année, les élèves de l'école élémentaire, ont pu participer au projet des concerts de poche, mené par M. Cany et financé par la commune.

Prise de parole de M. Cany pour un retour sur le concert donné vendredi 02/02 :

45 choristes sur scène et 250 personnes dans le public, très belle prestation. Bon accueil de l'artiste. Remerciements envers la commune qui a financé le projet. Apprentissage important car il apprend la rigueur artistique aux élèves et leur permet de rencontrer un véritable artiste.

Prochaine représentation prévue : le jour de la fête de la musique, le 21 juin, en partenariat avec la chorale du village. Le répertoire sera nouveau, environ 6/8 chansons et il inclura des chants communs avec la chorale « *A pleine voix* ». Une communication sera faite en temps et en heure si le projet est réalisable.

d- Le Parcours Avenir :

Le Parcours Avenir concerne avant tout le second degré.

A l'école primaire, il consiste surtout à aider les élèves qui ont des besoins particuliers en leur apportant des adaptations nécessaires. Des solutions existent pour les élèves qui ont des besoins spécifiques, même ponctuellement, et le dialogue est toujours ouvert avec les familles. Si un enfant est en difficulté, les parents sont toujours informés.

- Remédiations et PPRE : Quand un élève est en difficulté, l'enseignant fait en sorte d'adapter son apprentissage pour l'aider (pendant la classe, mais aussi lors des APC...). Ces adaptations sont consignées dans un document contractualisé avec les familles : c'est le Plan Personnalisé de Réussite Educative (PPRE).
- PRC : Le Pôle Ressource de la Circonscription est un groupe d'aide pour les enseignants dans la recherche d'une solution pour un élève avec un besoin éducatif particulier. Si le PPRE n'est pas suffisant, l'enseignant peut faire appel à ces référents pour trouver des solutions à mettre en place.
- RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté. C'est, notamment, une enseignante spécialisée qui vient dans l'école et qui aide les élèves qui en ont besoin. C'est l'une des solutions pour les élèves avec difficultés persistantes.
- Les conseils de maîtres : des réunions sont organisées régulièrement afin d'harmoniser les pratiques et de suivre efficacement les élèves aux moments charnières de leur scolarité. Le CEC est le Conseil Ecole Collège, la liaison GS-CP sécurise le passage entre école maternelle et école élémentaire, le projet de première scolarisation permet l'accueil des Tout-petits et des Petits dans les meilleures conditions propres à leurs spécificités.

Présentation de la liaison avec le collège par Mme Parmentier :

Un projet est mené cette année dans le cadre de la liaison CM/6^{ème}. Travail mené avec les enseignants de mathématiques du collège afin de trouver les référents communs (supports, vocabulaires, techniques...) en mathématiques. Le but est que dès le CP, les mots employés et les référents soient les mêmes que ceux qui seront nécessaires en 6^{ème}.

Prise de parole de Mme Rodrigues sur le projet de première scolarisation (voir annexe 3)

Lors du 3^{ème} conseil d'école, Mme Delepierre reviendra sur l'organisation de la liaison GS-CP.

2- Projet d'école et suivi des actions :

Voir annexe 4.

Les 1ères parties, concernant le diagnostic. Les besoins et les axes privilégiés avaient été rédigés suite au 1^{er} conseil d'école. Ces parties ont été complétées par les résultats reçus aux évaluations nationales passées en septembre.

Cette fois, l'objectif est d'associer le plan des actions qui peuvent être menées dans les classes pour atteindre les objectifs fixés.

Question d'un parent concernant la piscine : Pourquoi les CP ne sont-ils pas allés à la piscine cette année ?

Réponse : Nous avons privilégié les classes du CE1 au CM2, à l'image du projet de circonscription afin de permettre à toutes les classes des écoles environnantes de pouvoir aller à la piscine. Pour l'année prochaine, la piscine de Herlies nous a proposé des créneaux qui permettraient la prise en charge de tous les élèves d'élémentaire, du CP au CM2. Donc, normalement, tout le monde pourra retourner à la piscine dès l'année scolaire 2024/2025.

3- Fonctionnement de l'école : exercices incendie, budgets et comptes financiers

a. Exercices incendie

Plusieurs exercices incendie ont été menés depuis le début de l'année, sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Les résultats de ces exercices sont toujours bons et toutes les classes parviennent à sortir en moins de 30 secondes. On voit les bénéfices liés à la régularité des exercices menés.

Prise de parole de Charlotte Nardi pour présenter les conditions d'exercice incendie sur temps périscolaire : Appréhension concernant les moments « de passation » entre le scolaire et le périscolaire. Choix de mener un exercice incendie au tout début de la garderie pour voir si les enfants sont capables de sortir dans un temps acceptable et en étant encadrés de façon sécurisée. Adultes prévenus de l'exercice. Résultat acceptable : tous les enfants sortis en moins de 1 min. L'exercice sera refait, sans prévenir les adultes, et avec objectif : avoir la liste des élèves présents pour faire l'appel après la sortie.

b. PPMS

Présentation des documents des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (annexes 5 et 6).

Un exercice intrusion aura lieu au mois d'avril, les familles sont invitées à en discuter avec les enfants.

Un exercice confinement aura lieu au mois de mai.

Les résultats de ces exercices seront présentés lors du 3^{ème} conseil d'école.

c. Comptes financiers

Le dernier relevé de compte est en date du 01/01/2024, et il indique 2 495.47€ sur le compte. Nous n'avons qu'un seul compte en banque, pas de livret ou de plan épargne. L'intégralité des sommes versées à l'école est déposée sur ce compte du Crédit Mutuel, chapeauté par l'OCCE, l'organisme de coopération à l'école qui assure aussi les fonctions de contrôles sur les comptes des établissements scolaires affiliés. Pour cette année, les mandataires des comptes de l'école sont Mme Willefert et Mme Rodrigues. Présentation du cahier de compte avec toutes les pièces comptables.

Les 2495,47€ sur le compte en banque correspondent à diverses entrées d'argent qu'il faut différencier.

-> En début d'année, les familles qui le souhaitent sont invitées à participer à la coopérative scolaire : elles font un don à l'école. Tous ces dons sont additionnés. Le total des dons est ensuite divisé par le nombre total d'élèves dans l'école et chaque classe reçoit une part au prorata de son nombre d'enfants. Cet argent est appelé « coopérative de classe » et les enseignants peuvent l'utiliser pour leurs projets.

Jusqu'à maintenant, les dépenses de classe effectuées sont les suivantes :

- TPS/PS : sablés de Noël
- MS/GS : galette des rois pour toute l'école
- CP/CE1 : Livres
- CE1/CE2 : Lecteur CD et DVD
- CM1/CM2 : Mangas

-> Les ventes organisées dans l'année sont faites pour financer des projets plus importants, qui concernent plusieurs classes.

Tout d'abord, pour payer l'affiliation à l'OCCE qui coûte 1,78€ par personne et permet d'assurer l'établissement et les élèves dans les projets menés.

Les actions déjà menées cette année sont : les commandes Eugène Blond, les ventes de pizza, le photographe scolaire, la vente de gaufres.

L'objectif de ces ventes est de financer le voyage de fin d'année à Arkéos le mardi 2 juillet.

L'APE participera financièrement à cette sortie de fin d'année en payant 1 animation par classe.

Détail des animations à cette adresse mail :

https://www.arkeos.fr/fileadmin/Public/Arkeos/Activites/Plaque_Scolaires_et_CL.pdf

Les TPS-PS : animation « poupée »

Les MS-GS : animation « mammoth »

Les CP-CE1 : animation « bouclier »

Les CE1 de M. Cany : animation « Céramique au colombin »

Les CE2 de M. Cany : animation « Fouilles archéologiques »

Les CM : animation « Blason médiéval »

Nous remercions chaleureusement l'Association de Parents d'Elèves au nom des enfants de l'école, la somme versée (1 500€) permet à chaque classe de bénéficier d'une activité encadrée par un animateur spécialisé ce qui rend la sortie plus dynamique.

Les élèves d'élémentaire auront aussi une visite guidée lors de cette journée.

La commune participera à cette sortie en finançant une partie des transports.

A côté de ces actions menées pour financer le voyage de fin d'année, des ventes sont organisées au profit du projet de classe de neige de l'année prochaine (du 20 au 24 janvier 2025), notamment le loto, dont les bénéfices seront thésaurisés pour permettre la mise en place de la classe de neige à venir.

Calendrier : Quelques dates à retenir :

- lundi 12/02 : carnaval pour toute l'école
- samedi 17/02 : retour avec les familles sur le safer internet day
- lundi 19/02 : SRAV pour les CM : validation du bloc 2
- jeudi 22/02 : Animation « planet mômes » pour toute l'école (le matin pour les élèves de maternelle et l'après midi pour les élèves de l'élémentaire. Programme : Les émotions TPS au CE2 et le recyclage des déchets pour les CM)
- jeudi 22/02 après midi : Animation nature avec Namir pour les maternelles
- lundis 11/03, 18/03, 25/03, 08/04 et 15/03 + mardi 02/04 : cycle équitation pour la classe des TPS/PS
- Semaine du 18/03 au 22/03 : Festival du livre
- Mardis 19/03, 26/03, 02/04 et 09/04 : SRAV pour les GS/CP : validation du bloc 1
- vendredi 05/04 : Vente de brioches par l'APE
- vendredi 12/04 : LOTO
- du lundi 29/04 au vendredi 03/05 : Stage de renforcement scolaire des vacances de printemps
- lundi 06/05 matin : photos de classe
- lundi 06/05, mardi 21/05, mardi 04/06 : SRAV pour les CM, validation du bloc 3
- Du lundi 13/05 au vendredi 17/05 : Semaine parcours du cœur
- mardi 11/06 : conseil d'école 3
- vendredi 21/06 : concert des élèves pour la fête de la musique
- jeudi 27/06 : triathlon pour les CM
- dimanche 30/06 : Fête de l'école sur le thème du sport et des JO.
- mardi 02/07 : Sortie de fin d'année à Arkéos pour tous les élèves de l'école
- du lundi 26/08 au vendredi 30/08 : Stage de renforcement scolaire des vacances d'été

Prochain conseil d'école : mardi 11 juin 2024

Clôture de séance : 20h45

Combien de français possède un vélo ?



Combien de français possèdent un vélo ?

51% des ménages possèdent au moins un vélo
63% en milieu rural.
Il s'est vendu plus de 12 millions de vélos neufs de 2016 à 2021.

• source : Observatoire du Cycle, 2021



Et combien l'utilise ?



Et combien l'utilise ?

- 4,5 % quotidiennement
- 40% moins d'une fois par mois
- 1 personne sur 3 ne l'a pas utilisé dans l'année

• source : Insee, 2021





- Lancés en 2019, les dispositifs « Aisance Aquatique » et « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) ont pour objectifs de garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs fondamentaux indispensables pour leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur sécurité.
- Le Savoir Rouler à Vélo a pris un nouvel élan en 2022 avec l'adoption de la loi visant à démocratiser le sport.
- L'ambition est de former l'ensemble d'une classe d'âge soit environ 800 000 enfants par an, ayant entre 6 et 11 ans, avant l'entrée au collège.
- Le 3^{ème} bloc du SRAV qui se déroule sur la voie public est fondamental car il permet l'acquisition de l'autonomie à vélo aux enfants en situation réelle de circulation.



- Les blocs - à minima 10h

Bloc 1

Savoir Pédaler

Maîtriser les fondamentaux
du vélo

En milieu fermé

Bloc 2

Savoir Circuler

Découvrir la mobilité en
milieu sécurisé

En milieu fermé

Bloc 3

Savoir Rouler

Se déplacer en milieu réel

Sur la voie publique



Nos préconisations par groupe d'âge

En cycle primaire proposer 6h de vélo par année en CP/CE2/CM2 soit 18h par enfant lors de sa scolarité

	MS	GS	CP-CE1	CE2	CM1-CM2
Bloc 1	4 x 1h30	4 x 1h30	2 x 3h (1)	1 x 3h (1)	
Bloc 2 *				1 x 3h (2)	
Bloc 3					2 x 3h (3)



- (1) Validation Bloc 1 : savoir pédaler
- (2) Validation Bloc 2 : savoir circuler
- (3) Validation Bloc 3 : savoir rouler à vélo

* Pour le bloc 2 les panneaux de signalisation sont vus en classe avec l'enseignant(e)

Les blocs de 3h peuvent être fractionnés en séance de 2x1h30



L'aide génération vélo



site officiel = generationvelo.fr

- Génération Vélo est un programme de financement à destination des collectivités. Accessible jusqu'à fin 2024, il vise à faciliter la mise en place de formations par des intervenants agréés.
- **L'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est un enjeu primordial pour pérenniser son usage à l'âge adulte.** Génération Vélo soutient le déploiement du Savoir Rouler à Vélo via des financements incitatifs (50% du coût de l'intervention par un intervenant agréé), des formations pour les intervenants et un accompagnement dédié pour les collectivités.
- Au CCArmentiérois, deux personnes ont suivi la formation Génération Vélo.

**L'avenir sourit à ceux qui
roulent tôt !**



Nos tarifs

50 € par enfant pour un cycle SRAV de 18h

6h en CP + 6h en CE2 + 6 h en CM2

Avec le financement Génération Vélo jusqu'à fin 2024 cela revient à **25 €/par enfant ***

Ou 30 € par heure pour un groupe de 8 à 12 enfants pour les blocs 1 et 2, groupe de 6 à 8 pour le bloc 3.

Avec le financement Génération Vélo jusqu'à fin 2024 cela revient à **15€/par groupe/par h***

* si collectivité référencée
si formateur agréé et référencé
si bloc 3 dispensé

(1) La FFC conseille de fixer un prix de 50 euros par enfant pour un cycle de 10h.



Planification possible 1/2

	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028
	2024	2025	2026	2027	
	mars à juin	sep-oct	mars à juin	sep-oct	mars à juin
CP	6h B1	6h en B1	6h B1	6h B1	
CE1	6h B1				
CE2		6h B2	6h B2	6h B2	
CM1		6h B1 B2			
CM2	9h B1 à B3	9h B1 à B3	6h B3	6h B3	6h B3
	21h	27h	18h	18h	
	36h	18h	18h	18h	18h
	Subvention Génération vélo				

Les CM2 ont leur attestation début d'année scolaire et vous pourrez faire des sorties à vélo avec eux dans l'année scolaire.



Planification possible 2/2

	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027	2027/2028
	2024	2025	2026	2027	
	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	sep-oct
CP	6h B1	6h en B1	6h B1	6h B1	
CE1	6h B1				
CE2		6h B2	6h B2	6h B2	
CM1	9h B1 à B3	9h B1 à B3			
CM2	9h B1 à B3		6h B3	6h B3	6h B3
	21h	27h	18h	18h	
	39h	18h	18h	18h	18h
	Subvention Génération vélo				

Les CM1 et les CM2 ont leur attestation début d'année scolaire et vous pourrez faire des sorties à vélo avec eux dans l'année scolaire.





CYCLO CLUB ARMENTIEROIS

Club affilié à la FFC (Fédération Française de Cyclisme),

Club formateur avec des éducateurs professionnels et fédéraux

Si vous voulez en savoir plus, Contactez-nous

Valérie Pouillard – Présidente du CCA et Animatrice Mobilité à Vélo

valerie.pouillard@gmail.com 06.17.95.28.61.



Exposition faite par les élèves
Discussion autour des réseaux sociaux



Samedi 17 février 2024 11h00

Ecole des cobbers - Fromelles



Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

Projet pédagogique et éducatif 2023-2024 en lien avec le projet d'école																	
Ecole <input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	Circonscription : Lille 2 Annoeullin																
Ecole : Les cobbers	RNE : 0591243f																
Catégorie d'école : <input type="checkbox"/> Urbaine <input type="checkbox"/> Rurale <input type="checkbox"/> R.R.S <input type="checkbox"/> ECLAIR <input type="checkbox"/> ZUS																	
Contexte social et environnemental de l'école	Besoin pour les familles de trouver un mode de garde pour les enfants à partir de 2 ans car pas de solution (nourrices qui rompent les contrats aux 2 ans de l'enfant, pas de crèche). Emplacement géographique de l'école au cœur du village.																
Effectifs et répartition des élèves à la rentrée 2022 (y compris les élèves de moins de 3 ans inscrits au cours de l'année scolaire)	<table border="1"><thead><tr><th>Effectifs</th><th>TPS</th><th>PS</th><th>Effectifs</th><th>TPS</th><th>PS</th><th>MS</th><th>GS</th></tr></thead><tbody><tr><td>2022-2023</td><td>16</td><td>11</td><td>2023-2024</td><td>11</td><td>20</td><td>11</td><td>14</td></tr></tbody></table>	Effectifs	TPS	PS	Effectifs	TPS	PS	MS	GS	2022-2023	16	11	2023-2024	11	20	11	14
Effectifs	TPS	PS	Effectifs	TPS	PS	MS	GS										
2022-2023	16	11	2023-2024	11	20	11	14										
Choix opérés	<table border="1"><thead><tr><th>Organisation des classes</th><th>TPS-PS</th><th>MS-GS</th><th>Cp-CE1</th><th>CE1-CE2</th><th>CM1-CM2</th></tr></thead><tbody><tr><td>2023-2024</td><td>31</td><td>25</td><td>23</td><td>27</td><td>27</td></tr></tbody></table> <p><i>Critères retenus pour l'organisation des classes, évolution en cours d'année</i> Les élèves de maternelles sont regroupés dans le bâtiment spécialement équipé pour eux. Afin de préserver la classe des TPS-PS, tous les MS sont regroupés avec les GS dans la classe MS-GS. Les TPS arrivent petit à petit, tout au long de l'année donc la classe des TPS-PS commence l'année scolaire avec un effectif de 21 élèves.</p>	Organisation des classes	TPS-PS	MS-GS	Cp-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2	2023-2024	31	25	23	27	27				
Organisation des classes	TPS-PS	MS-GS	Cp-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2												
2023-2024	31	25	23	27	27												

ANNEXE 3

	<p>Concertation avec la municipalité et structures et dispositifs d'accueil de la petite enfance</p>	<p><i>Projet éducatif territorial, DRE, contrat petite enfance</i> <i>Relations PMI</i> <i>Recenser les structures sur le secteur de l'école : crèche, Assistantes maternelles, halte-garderie...</i> PMI : bilan des 4 ans dans l'école les jeudis après-midis (les infirmières PMI reçoivent les familles dans le bureau de direction). En fin d'année scolaire, Mme Wozjik, infirmière du département du Nord, rencontre la directrice pour les bilans. Un projet est en cours de validation par le Département : organiser conjointement, une rencontre avec les familles, l'infirmière et le personnel enseignant, afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur les méfaits des écrans avant 3 ans et 6 ans. Projet d'accueil du Réseau des Assistantes Maternelles : 1 mardi matin sur 2, le RAM se réunit dans la salle d'évolution de l'école avec les enfants que les nourrices ont en garde (6 assistantes maternelles viennent régulièrement avec les petits qui peuvent ainsi découvrir leur future école). 2 Assistantes maternelles viennent régulièrement chercher les enfants à la sortie de l'école. Une MAM existe sur Fromelles, mais ne fait aucun périscolaire et ne participe pas au RAM le mardi. Une micro crèche est installée depuis peu dans le village et monte un projet commun avec le RAM.</p>
<p>ORGANISATION</p>	<p>Aménagement des espaces de l'école et de la classe ou des classes concernées</p>	<p><i>Lieux disponibles, bâtiments de l'école, dortoir, salle de cantine, espaces d'évolution, espaces extérieurs, salles spécifiques dédiés à l'accueil des enfants ou des familles, environnement proche...</i> Dortoir aménagé depuis l'année dernière pour recevoir tous les enfants dans les meilleures conditions (nouvelle sortie de secours, nouveaux lits, nouveaux matelas). Salle d'évolution avec matériel de motricité adapté. Salle réservée pour les TPS-PS tous les matins et après le temps de sieste. Espace extérieur protégé : classe qui donne directement sur le jardin de l'école, clôturé et aménagé pour la récréation. Ecole du dehors le mardi après-midi pour la classe des TPS-PS. Vélos adaptés pour jeux dans la petite cour de récréation (horaires aménagés pour que la cour soit réservée à la classe des TPS-PS) Temps de cantine séparé des grands de l'école : dans une salle à part et avec du personnel dédié pour que les enfants aient le temps de manger dans un espace préservé. Organisation de la classe en coins spécifiques de détente dans la classe accessibles toute l'année : coin BCD avec des coussins, sable, cuisine, chambre, bricolage, garage, manipulations...</p>

Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

		<p><i>Actuel</i></p> <p>Actuellement : salle d'évolution qui est mobilisée de 11h00 à 15h00 pour l'organisation du déjeuner puis le nettoyage. Ceci est contradictoire avec une possibilité d'accueil des PS qui ne dorment plus à la sieste en dehors de la salle de classe comme cela avait pu être le cas auparavant.</p>	<p><i>Evolution envisagée :</i></p> <p>Aménager un coin spécifique pour l'accueil des PS qui ne dorment plus pendant la sieste mais ont besoin d'un temps calme.</p>
	<p>Moyens humains déployés PE, ATSEM, EJE, AVSi, AScpI</p>	<p><i>Matin :</i></p> <p>PE : Mme Rodrigues + ATSEM Mme Hywart</p>	<p><i>Après-midi :</i></p> <p>PE : Mme Rodrigues + ATSEM Mme Cappe (surveillance dortoir) puis Mme Hywart (de 15h00 à 16h30)</p>
	<p>Spécificités de l'organisation de la journée de l'enfant (Moins de 3 ans ou première scolarisation)</p>	<p><i>Accueil périscolaire, pause méridienne, sieste, récréation...</i></p> <p>Tous les enfants sont accueillis lors des temps de garderie du matin et du soir. Déjeuner dans une salle spécifique à part des plus grands pour avoir le temps et le calme nécessaires à une pause méridienne adaptée. Les récréations sont faites à part des autres classes pour garantir la sécurité physique et affective des élèves.</p>	
		<p><i>Evolution envisagée en cours d'année :</i></p> <p>Possibilité de faire la récréation avec les MS-GS dans le courant de l'année, une fois que les plus petits se seront habitués au fonctionnement et sauront se repérer dans les locaux de l'école.</p>	
<p style="text-align: center;">MODALITES DE SCOLARISATION</p>	<p>Modalités d'inscription et de préparation avant la rentrée</p>	<p><i>Inscription et admission des enfants, modalités d'accueil des enfants avec leurs parents ou les structures petite enfance</i></p> <p>Collaboration avec les structures de la petite enfance Visite informelle de l'école à-travers les animations organisées dans les locaux Visite de l'école formelle avec les familles au mois de mai précédant la rentrée des classes 1^{ère} journée de classe : accueil des parents dans la classe pendant le premier ¼ heure de la matinée puis départ en échelonné.</p>	
	<p>Organisation du premier contact avec l'école à la rentrée</p>	<p><i>Modalités d'accueil des enfants et des parents, association de partenaires ou d'acteurs éducatifs (psychologues scolaires, EJE), rentrée échelonnée, adaptation de la scolarisation</i></p> <p>Rentrée échelonnée tout au long de l'année. Présence des parents dans la classe le 1^{er} jour de classe.</p>	

Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

	Relations avec les parents	<p><i>Accompagnement au cours de la rentrée, rencontres et suivi au cours de l'année</i></p> <p>Rencontre des familles avant les grandes vacances qui précèdent la rentrée. Premier jour de classe avec les parents invités dans la salle de classe. Réunion de rentrée courant septembre, en soirée à laquelle les familles sont invitées.</p> <p><i>Axes prioritaires et actions envisagées (éventuellement en lien avec les familles et les partenaires). Axes d'évolution choisis.</i></p> <p><i>Emploi du temps à joindre en annexe.</i></p> <p>Axes d'évolution :</p> <p>Le langage et le vivre ensemble : Progresser vers la maîtrise de la langue française. Prendre la parole et entrer en relation avec autrui. Se faire comprendre à l'oral. Travail autour des albums et apprentissages de comptines.</p> <p>Activités physiques et explorer le monde : Rondes et jeux dansés. Apprendre à connaître son corps. Explorer l'espace.</p> <p>Activités artistiques : Découvrir des techniques et des matières. Activité de modelage et de peinture. Réaliser des œuvres. Développer un champ lexical pour s'exprimer sur des œuvres.</p>	
PRIORITES PEDAGOGIQUES	<p>Priorités réfléchies en équipe en lien avec le projet d'école et le projet de la classe ou des classes concernées</p>		
EVALUATION	<p>Critères d'évaluation retenus</p> <p><i>Observables en classe, autres critères relevant de la relation aux familles et aux partenaires</i></p>	<p>Evaluation des enfants par période en fonction des objectifs visés.</p> <p>Livrets de compétences donnés en juin avec proposition de RDV individuel aux familles.</p>	<p>Bilan de ce projet en fin d'année scolaire, en même temps que le bilan du projet d'école.</p> <p>Bilan effectué en fin de projet</p>

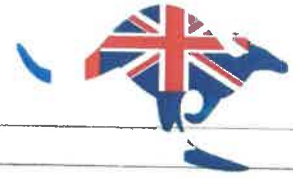
Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

LES MODALITES DE SUIVI PROJET	Modalités et fréquence des échanges au sein de l'équipe et avec l'équipe de circonscription	Besoin en formation et/ou accompagnement	Modalités et fréquence des échanges avec les familles et les partenaires	Echanges quotidiens de l'enseignante avec les familles devant la porte de classe. Echanges hebdomadaires de la directrice avec les familles le lundi à l'ouverture de la grille. Réunions formelles en septembre, en décembre et en juin avec l'enseignante et la directrice
L'enseignante de la classe de TPS-PS, Mme Rodrigues			La directrice d'école, Anne-Florence Willefert	
Les ATSEMS de l'école : Mme Hyvert		Mme Cappe		
L'adjointe municipale en charge de l'école, Roselyne Blondel				
Transmis à l'IEN de circonscription, le		L'IEN de la circonscription, le		
<p>Bilan établi par l'équipe, en relation avec les partenaires et avec l'équipe de circonscription : <i>Éléments d'analyse relatifs à l'atteinte des objectifs fixés, évolutions constatées</i></p>				

Perspectives pour 2024-2025, modalités d'accompagnement sollicitées :

Transmis à l'EN de circonscription, le

L'EN de la circonscription, le



PROJET D'ECOLE

2023-2028

Ecole primaire des Cobbers, 7 rue de l'église 59249 FROMELLES
03/20/50/27/83 ce.0591243f@ac-lille.fr

Circonscription de Lille 2 Annoeullin
Secteur du collège Albert Schweitzer de La Bassée

AXES PRIORITAIRES :

- 1- ORGANISER UN PARCOURS SECURISE DE L'ELEVE pour permettre une continuité des apprentissages et la réussite de tous.
- 2- MAITRISER TOUS LES LANGAGES pour assurer l'épanouissement de chaque élève dans chaque domaine
- 3- INSCRIRE NOTRE ECOLE RURALE DANS UNE DYNAMIQUE PLUS GLOBALE pour permettre à chaque élève de devenir un citoyen du monde

I – CONSTAT

Quels indicateurs retenir ?

Notre école peut s'appuyer sur deux outils principaux d'analyse concernant l'écriture du nouveau projet d'école : les résultats annuels aux différentes évaluations nationales et l'évaluation d'école réalisée lors de l'année scolaire 2022-2023.

1- Les évaluations nationales :

Chaque année, les évaluations nationales passées en CP, CE1 (et CM1 pour cette année) et 6^{ème} permettent :

- aux enseignants de repérer individuellement les élèves fragiles ou à besoin dans leur classe
- d'adapter collectivement la programmation de classe en fonction des items réussis, ou non, de façon globale par l'ensemble des élèves de leur classe
- à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école de travailler les progressions communes grâce aux indicateurs relevant les écarts entre notre établissement et les écoles de même profil

2- L'évaluation d'école :

Lors de l'année scolaire 2022-2023, notre école a pu bénéficier du dispositif d'évaluation d'école, auquel étaient associés tous les membres de la communauté éducative (enseignants, élèves, personnel municipal, parents et élus). Un rapport final a été rédigé afin de mettre en avant les réussites, les points de progression et les leviers à utiliser.

Quelles priorités pour notre école ?

1- Les évaluations nationales :

Depuis 2018, on constate des résultats irréguliers. Cela indique un manque d'harmonisation des pratiques. Les compétences travaillées dans chaque niveau semblent dépendre de l'enseignant en poste dans la classe chaque année.

Depuis 2018, l'équipe de 6 enseignants est constituée de 4 enseignants titulaires. Cela indique que 1/3 des enseignants de l'école ne restent pas plus d'un an dans l'établissement. Le suivi du parcours de l'élève reste difficile d'une année sur l'autre, si l'enseignant parti n'est plus là pour assurer la transition l'année suivante.

Suite à ces évaluations, nous pouvons analyser le document d'aide au pilotage pédagogique des écoles (OAPPE) sur les compétences prioritaires de 2019 à 2023. En comparaison avec des écoles de même profil, il convient de noter des domaines dans lesquels les résultats restent en deçà des attendus de façon persistante en mathématiques :

- Résolution de problèmes (en CP, CE1, CM1 et 6^{ème}) -> tout ce qui concerne les problèmes mathématiques
- Quantifier les collections (CP), additionner (CE1), mémoriser des faits numériques (CM1) automatismes (6^{ème}) -> tout ce qui concerne le calcul mental

2- L'évaluation d'école :

Depuis 2018, le nombre de projets menés dans l'école est largement supérieur à une école de même taille. Cela indique une implication inégale dans les projets menés. Le pilotage pédagogique des projets ne peut pas être mené efficacement pour les rendre, chacun, exploitable par l'ensemble des élèves investis.

Le management d'équipe ne permet pas de fédérer et de responsabiliser suffisamment tous les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes. L'équipe n'est pas assez fédérée pour permettre une évolution efficace de tous les élèves.

La communication aux familles n'est pas optimale, notamment pour les parents qui ne viennent pas physiquement à l'école. Les moyens de communication mis en place à distance ne sont pas suffisamment personnalisés pour que chaque parent se sente concerné par l'information communiquée pour chaque classe.

L'école de Fromelles mène de nombreux projets, mais de façon un peu « isolée » face aux autres écoles de la circonscription. Leur mise en place garde une portée limitée pour les élèves qui ne confrontent pas leur vécu avec d'autres enfants issus d'autres communes.

Quels objectifs atteindre ?

Il convient pour ce projet d'école de :

- Obtenir des résultats meilleurs dans les évaluations nationales, notamment dans les domaines des mathématiques, comparativement à des écoles de même profil.

Atteindre des résultats > 90% de réussite dans les domaines « résoudre des problèmes » (en CP, CE1, CM1 et 6^{ème}) en septembre 2027, avec une croissance constante à partir de septembre 2024.

- Atteindre des résultats meilleurs et proches des écoles de même profil dans les domaines suivants : 90% à « quantifier des collections » (CP), 75% à « additionner » (CE1), 45% « mémoriser des faits numériques » (CM1) et 70% à « automatismes » (6^{ème}) en septembre 2027, avec une croissance constante à partir de septembre 2024.

- Harmoniser les pratiques en contractualisant des programmations communes pour chaque niveau de classe.

- Recentrer les actions autour du pilotage pédagogique dans les projets sélectionnés.

- Fédérer et responsabiliser tous les membres de la communauté éducative

- Revoir le mode de communication avec les familles pour atteindre directement chaque parent de façon individuelle.

- Elargir le travail d'équipe vers les écoles voisines de la circonscription, voire vers des écoles plus éloignées.

- Ouvrir culturellement à d'autres mondes les élèves pour former les futurs citoyens du monde

<u>POINT A AMELIORER</u>	<u>AXE PRIORITAIRE CHOISI</u>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Harmoniser les pratiques en contractualisant des programmations communes pour chaque niveau de classe.</i> - <i>Fédérer et responsabiliser tous les membres de la communauté éducative</i> 	<p>ORGANISER UN PARCOURS SECURISE DE L'ELEVE pour permettre une continuité des apprentissages et la réussite de tous.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Obtenir de meilleurs résultats dans les évaluations nationales, notamment dans les domaines des mathématiques, comparativement à des écoles de même profil.</i> - <i>Recentrer les actions autour du pilotage pédagogique dans les projets sélectionnés.</i> 	<p>MAITRISER TOUS LES LANGAGES pour assurer l'épanouissement de chacun des élèves dans chacun des domaines</p>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Revoir le mode de communication avec les familles pour atteindre directement chaque parent de façon individuelle</i> - <i>Elargir le travail d'équipe vers les écoles voisines de la circonscription, voire vers des écoles plus éloignées.</i> 	<p>INSCRIRE NOTRE ECOLE RURALE DANS UNE DYNAMIQUE PLUS GLOBALE pour permettre à chaque élève de devenir un citoyen du monde</p>

II- INDICATEURS

Axe :	Critère de réussite :
<p>ORGANISER UN PARCOURS SECURISE DE L'ELEVE pour permettre une continuité des apprentissages et la réussite de tous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmations contractualisées et mises en place dans les progressions de classes - Organisation des emplois du temps et des aides apportées aux élèves mises en place de façon harmonisée - Taux de réussite des élèves repérés comme ayant un Besoin Educatif Particulier (BEP) - Taux de réussite dans les items ciblés aux différentes évaluations nationales (OAPPE)
<p>MAITRISER TOUS LES LANGAGES pour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats annuels harmonisés de notre école aux

assurer le développement de chacun des élèves dans chacun des domaines	évaluations nationales comparativement à des écoles de mêmes profils dans tout le département du nord. - Nombre harmonisé de projets vécus par élève à la fin de sa scolarité dans l'école
INSCRIRE NOTRE ECOLE RURALE DANS UNE DYNAMIQUE PLUS GLOBALE pour permettre à chaque élève de devenir un citoyen du monde	- Nombre de familles connectées via l'ENT - Participation des familles aux projets et aux sorties. - Nombre de rencontres menées par les élèves avec d'autres établissements scolaires. - Nombre de sorties vécues par un élève au long de sa scolarité.

Actions prioritaires menées sur les fondamentaux en 5 ans :

Compétences prioritaires / objectifs chiffrés :

Domaines / Critère	CP septembre	CE1 septembre	CM1 septembre	6 ^{ème} septembre
Calcul	Quantifier des collections	Additionner	Mémoriser des faits numériques	Automatismes
Objectif chiffré à atteindre aux évaluations nationales	95%	75%	50%	75%
Résolution de problèmes	Résoudre des problèmes			
Objectif chiffré à atteindre aux évaluations nationales	85%	65%	75%	60%

-> Axe 1 du projet d'école

Domaines / Critère	CP septembre	CE1 septembre	CM1 septembre	6 ^{ème} septembre
Lecture compréhension	Comprendre des phrases à l'oral		Comprendre un texte lu seul	Compréhension de l'écrit
Objectif chiffré à atteindre aux évaluations nationales	95%		90%	60%
Lecture fluence	Manipuler des syllabes	Lire à VH des mots	Lire à VH un texte	Fluence
Objectif chiffré à atteindre aux évaluations nationales	95%	85%	75%	Score moyen : 135

-> Axe 2 du projet d'école

	Cycle 1	CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Espace – Géométrie	Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage)	Utiliser et produire une suite d'instructions qui codent un déplacement dans l'école en utilisant un vocabulaire spatial précis	Produire des représentations des espaces familiers (école, espaces proches de l'école, quartier, village) et moins familiers (vécus lors de sorties).	-Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements sur un plan ou sur une carte (école, quartier, ville, village) -Réaliser divers modes de représentations de l'espace : maquettes, plans, schémas.

-> Axe 3 du projet d'école en lien avec le SRAV

Plan d'actions :

2023-2024

<u>AXE</u>	<u>ACTIONS – STRATEGIES D'ECOLE</u>				
1- ORGANISER UN PARCOURS SECURISE DE L'ELEVE pour permettre une continuité des apprentissages et la réussite de tous.	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une programmation d'école en calcul • Construction de référents communs pour la résolution de problèmes, harmonisation des référents 				
	<u>ACTIONS – STRATEGIES de classes</u>	PUBLIC CONCERNE			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	
	Projet de 1 ^{ère} scolarisation	X			
	Liaison GS-Cp : projet sciences		X		
	CEC et liaison école-collège			X	
	Visite du collège Schweitzer avec les CM1 et les CM2			X	
	Progression en maternelle sur les représentations du bonhomme de la PS à la GS avec outil commun de suivi	X			
	Programmations communes en QLM et EMC		X		
	Travail en mathématiques mené avec le collège			X	
	Suivi des élèves à BEP	X	X	X	
	Travail mené avec le PRC	X	X	X	
	Mis en place d'un document de suivi des élèves de la TPS au CM2	X	X	X	
	Emplois du temps harmonisés	X	X	X	
	Décloisonnement d'élèves entre les classes	X	X	X	
	Echanges de service entre enseignants (chorale d'école)		X	X	
	Mise en place du programme pHARE avec la méthode de préoccupation partagée		X	X	
	Participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire	X	X	X	
Participation à la safer internet day		X	X		
Participation au concours Non au harcèlement			X		

AXE	<u>ACTIONS – STRATEGIES</u> <u>D'ECOLE</u>						
	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte d'une nouvelle méthode commune, expérimentation dans la classe de cycle 1 • Analyse et recherche d'une méthode commune pour l'apprentissage de l'anglais 						
2 - MAITRISER TOUS LES LANGAGES pour assurer le développement de chacun des élèves dans chacun des domaines	<u>ACTIONS – STRATEGIES de classes</u>			<u>PUBLIC CONCERNE</u>			
		1	2	3			
	Projet autour des émotions sur 2 ans	X	X				
	Débats philosophiques			X			
	Cahiers de vie en maternelle	X					
	Collation collective	X					
	Agenda coopératif collectif	X					
	Mise en place des messages clairs		X	X			
	Elections de délégués et participation à un conseil municipal			X			
	Semaine des maths	X	X	X			
	Projet échecs	X	X	X			
	Enseignement dynamique des langues vivantes dès la TPS	X	X	X			
	Diversité des langues présentées : anglais, chinois, allemand		X	X			
	Travail sur le DRAS pour améliorer la production d'écrit		X				
	Partenariat avec la médiathèque du village : emprunts de livres emportés à la maison	X	X	X			
Partenariat avec le forum des sciences et le service « La doc »	X	X	x				
Expression par le chant avec la chorale d'école		X	X				

AXE	<u>ACTIONS – STRATEGIES D'ECOLE</u>						
	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du SRAV blocs 1 à 3 pour les CM2 (projet à court terme) • Mise en place du SRAV dès le cycle 1 (début du projet à long terme) 						
3- INSCRIRE NOTRE ECOLE RURALE DANS UNE DYNAMIQUE PLUS GLOBALE pour permettre à chaque élève de devenir un citoyen du monde	<u>ACTIONS – STRATEGIES de classes</u>			<u>PUBLIC CONCERNE</u>			
		1	2	3			
	Projet SRAV avec l'école d'Aubers	X		X			
	Classe dehors	X					
	Animation nature dans le jardin	X	X	X			
	Projet poney-école	X					
	Projet intergénérationnel	X	X	X			
	Chorale d'école élémentaire avec le projet des concerts de poche		X	X			
	Parcours du coeur	X	X	X			
	Dessin contre la faim		X	X			
	Projet piscine		X	X			
	Préparation d'une classe de neige		X	X			
Préparation d'une classe verte	X						



ANNEXE 5

Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs

Etablissement : ECOLE PRIMAIRE LES COBBERS

Adresse : 7 RUE DE L'EGLISE 59249 FROMELLES

Nom du directeur : ANNE FLORENCE WILLEFERT
Téléphone / Fax : 03.20.50.27.83

Portable : 06.83.37.80.53

Courrier électronique : ce.0591243f@ac-lille.fr

Effectif total (élèves + personnel) : 131 élèves, 6 enseignantes, 2 ATSEM, 1 AVS, 2 agents périscolaires , soit un total de 146 personnes

Date de rédaction du PPMS	OCTOBRE 2023
Date de présentation au conseil d'école	FEVRIER 2024
Date de transmission du PPMS attentat intrusion à la mairie	FEVRIER 2024
Date de transmission à l'autorité de tutelle	FEVRIER 2024
Date de transmission à la gendarmerie	FEVRIER 2024



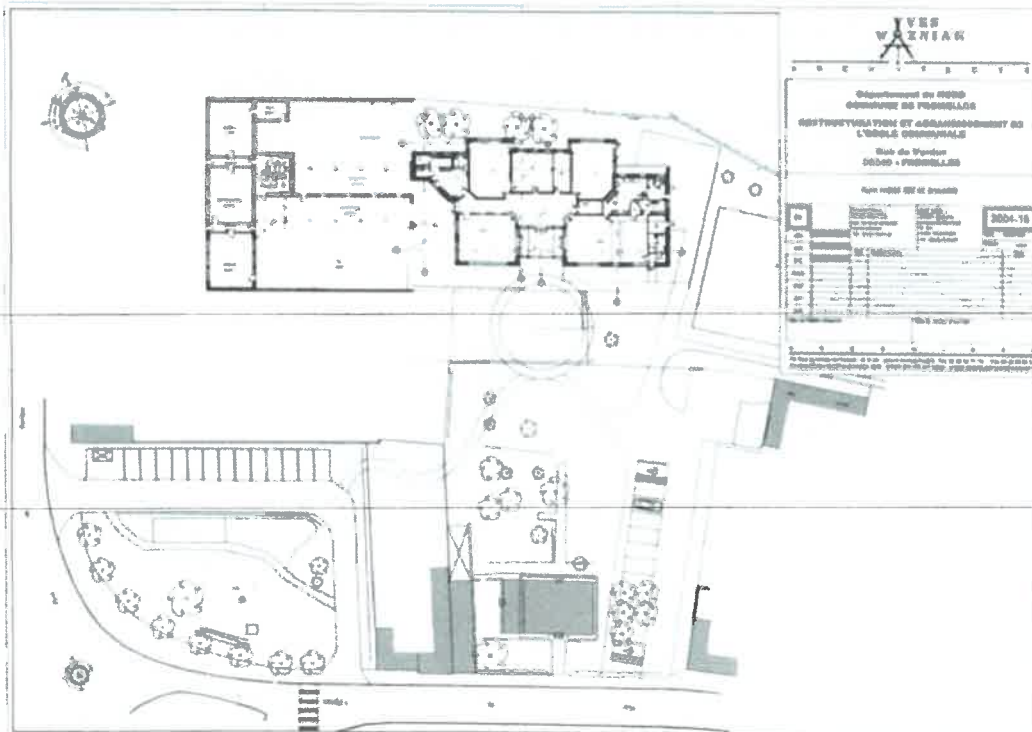
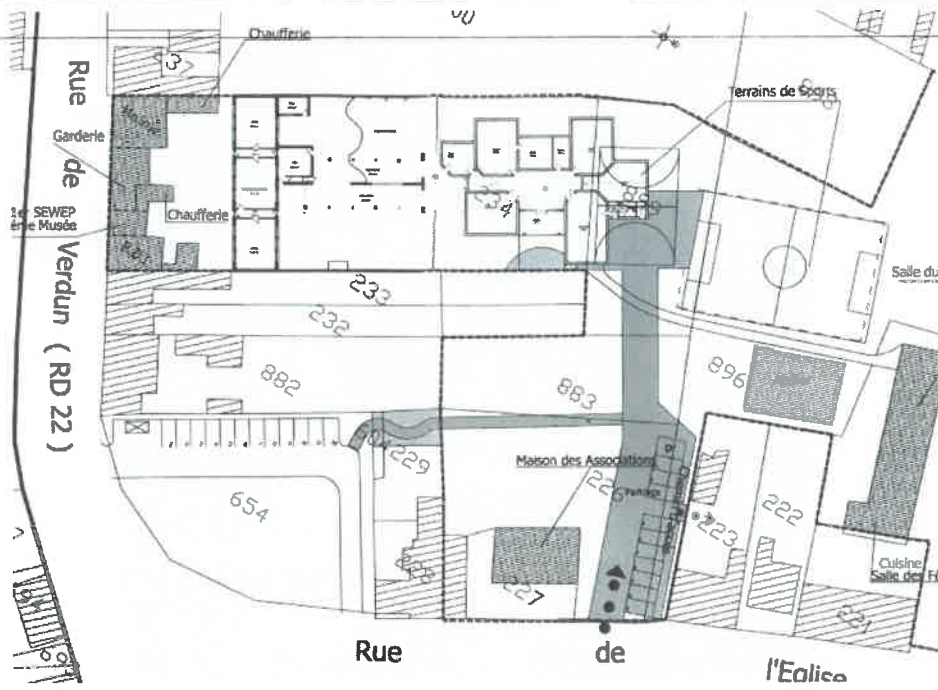
Sommaire

- Situation de l'école ou de l'établissement dans la commune	p 3
- Plan de masse de l'école ou de l'établissement avec les accès repérés	p 4
- Emplacements des organes de coupure sur le plan de l'établissement	p 5
- Plan des lieux de mise à l'abri, emplacement de la cellule de crise	p 6
- Description du dispositif d'alerte retenu ainsi que les consignes	p 7
- Liste des secouristes	p 8
- Prises en charge particulières	p 9
- Répartition des missions des personnels	p 10
- Annuaire de crise	p 11
- Fiche réflexe	p 12
- Liste des élèves avec les coordonnées permettant de joindre les parents	p 13
- Fiche bilan des exercices	p 14

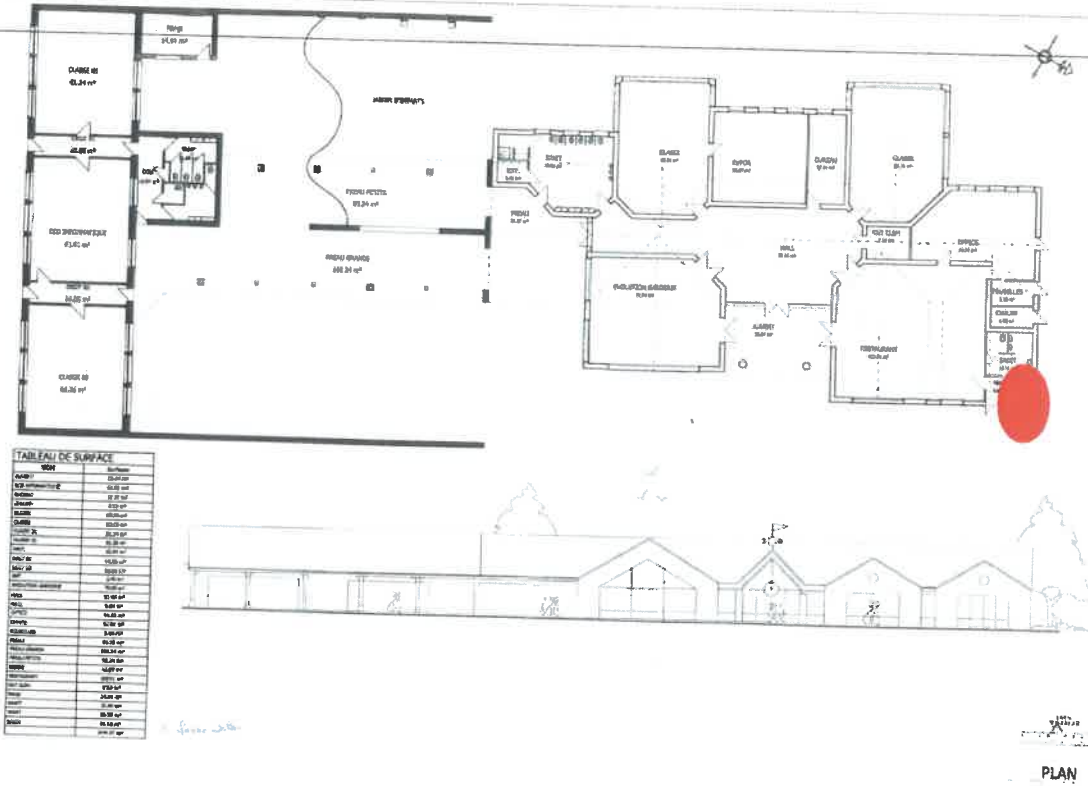
Situation de l'école dans la commune



Plan de masse de l'école dans la commune



Plan de l'école : organes de coupure



Descriptif du dispositif d'alerte retenu ainsi que les consignes

Consignes en cas d'alerte

Situation 1 : Je dois me mettre à l'abri

Quand ?

- Lorsqu'on entend la sirène PPI (elle diffuse le signal national d'alerte)
- Lorsque l'alerte est donnée par appel téléphonique de la mairie
- Lorsque la demande est faite de vive voix par les services de secours
- Lorsqu'une odeur inconnue et suspecte peut être respirée par les élèves (application du principe de précaution)

Où ?

- Dans la salle d'évolution pour les maternelles
- Dans la salle de classe CP-CE1 pour l'élémentaire

Quoi faire ?

- Fermer les fenêtres
- Couper ou baisser au maximum le chauffage
- Fermer les portes de la salle
- Fermer tous les rideaux ou volets de la salle : ne pas plonger la salle dans le noir complet
- En cas de besoin, utiliser les WC les plus proches
- Ne pas couper l'électricité (sauf demande expresse des sapeurs-pompiers ou des autorités)
- L'eau du robinet peut être consommée (sauf information contradictoire des autorités)

Situation 2 : En cas de risque météo

- Restez vigilant et attentif en cas d'alerte météo
- Annulez les sorties scolaires
- En cas de conditions très défavorables (vent, pluie), restez à l'intérieur du bâtiment, loin des fenêtres
- Appliquez, si nécessaire, les consignes d'une mise à l'abri, mais chacun dans sa classe

Liste des secouristes

Nom	Compétence
WILLEFERT Anne Florence	PSC1

Formations spécifiques

Nom	Compétence
WILLEFERT Anne Florence	Extincteurs

Prise en charge particulière



Plan Particulier de Mise en Sûreté

Intrusion Attentat

Etablissement : ECOLE PRIMAIRE LES COBBERS

Adresse : 7 RUE DE L'EGLISE 59249 FROMELLES

Nom du directeur : ANNE FLORENCE WILLEFERT

Téléphone / Fax : 03.20.50.27.83

Portable : 06.83.37.80.53

Courrier électronique : ce.0591243f@ac-lille.fr

Effectif total (élèves + personnel) : 131 élèves, 6 enseignantes, 2 ATSEM, 1 AVS, 2 agents périscolaires, soit un total de 146 personnes

Date de rédaction du PPMS	OCTOBRE 2023
Date de présentation au conseil d'école	FEVRIER 2024
Date de transmission du PPMS attentat intrusion à la mairie	FEVRIER 2024
Date de transmission à l'autorité de tutelle	FEVRIER 2024
Date de transmission à la gendarmerie	FEVRIER 2024



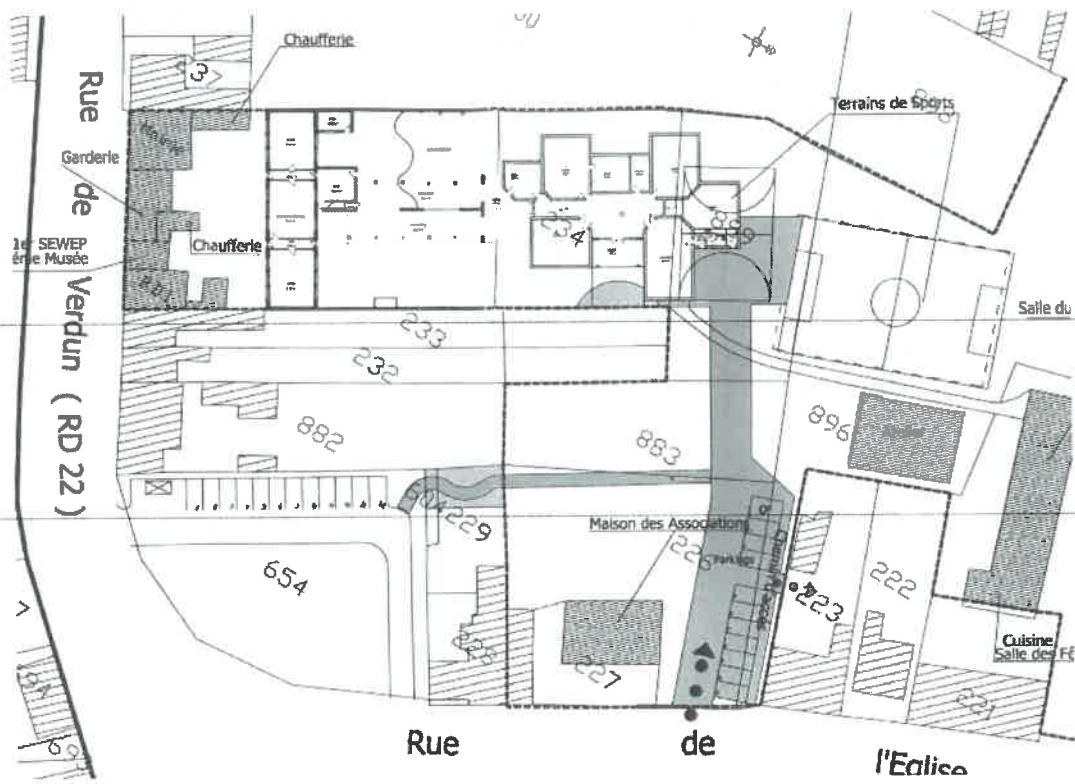
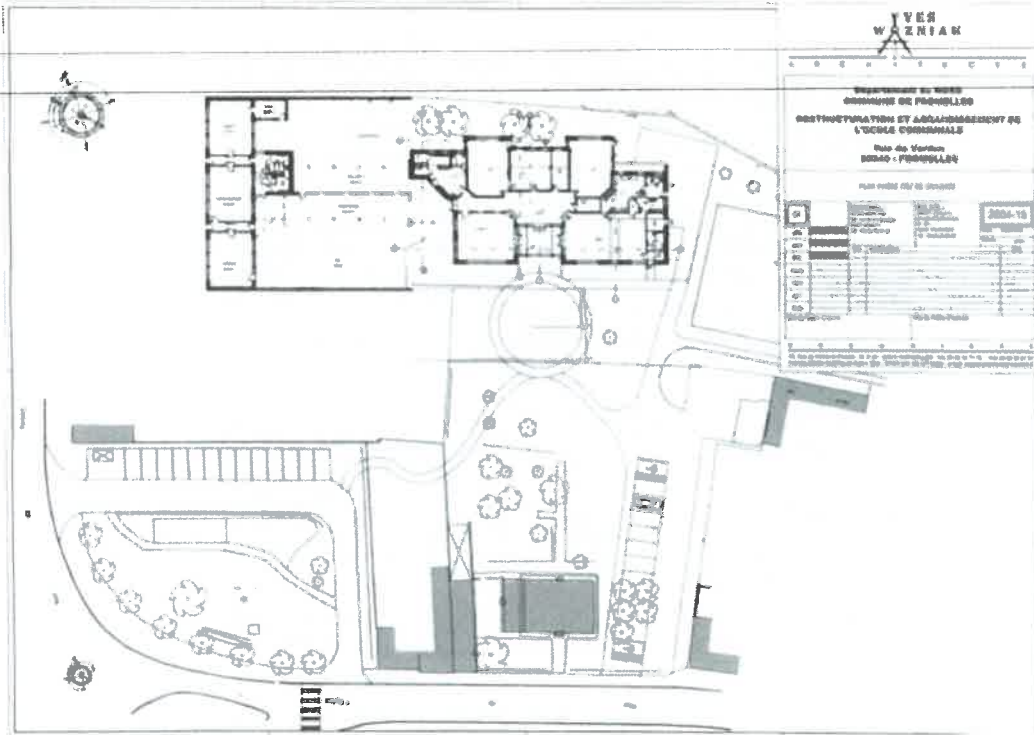
Sommaire

- Situation de l'école dans la commune	p 3
- Plan de masse de l'école dans la commune	p 4
- Plan de l'école	p 5
- Accès à l'école	p 6
- Annuaire de crise	p 7
- Liste des adultes potentiellement présents dans l'école	p 8
- Fiches réflexes	p 9
- Fiche bilan des exercices	p 10
- Demandes formulées auprès de la municipalité	p 11

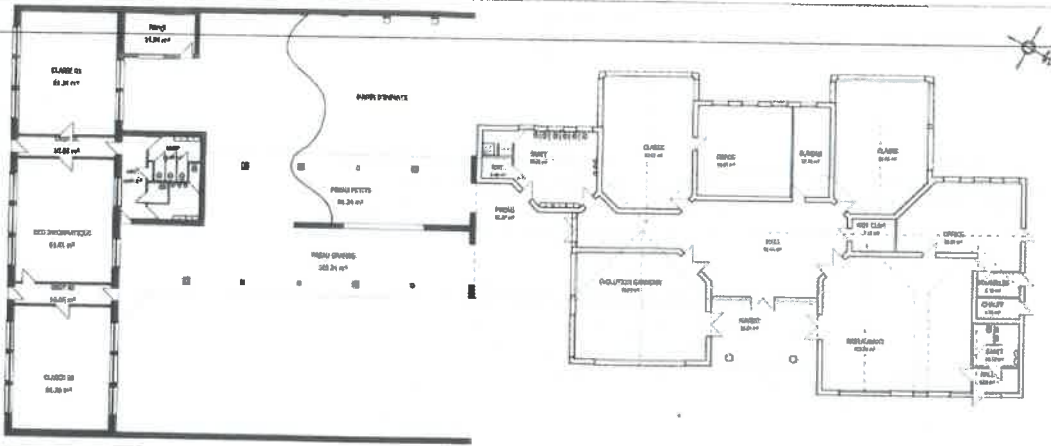
Situation de l'école dans la commune



Plan de masse de l'école dans la commune



Plan de l'école



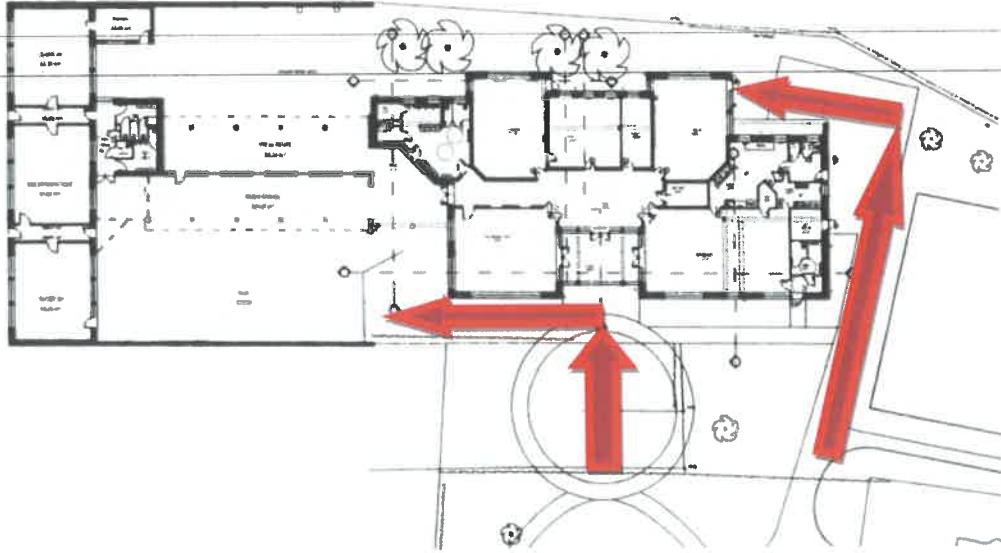
TABIEAU DE SURFACE

COU	Surface
CLASSE 01	66,20 m ²
CLASSE 02	66,20 m ²
CLASSE 03	66,20 m ²
CLASSE 04	66,20 m ²
CLASSE 05	66,20 m ²
CLASSE 06	66,20 m ²
CLASSE 07	66,20 m ²
CLASSE 08	66,20 m ²
CLASSE 09	66,20 m ²
CLASSE 10	66,20 m ²
CLASSE 11	66,20 m ²
CLASSE 12	66,20 m ²
CLASSE 13	66,20 m ²
CLASSE 14	66,20 m ²
CLASSE 15	66,20 m ²
CLASSE 16	66,20 m ²
CLASSE 17	66,20 m ²
CLASSE 18	66,20 m ²
CLASSE 19	66,20 m ²
CLASSE 20	66,20 m ²
CLASSE 21	66,20 m ²
CLASSE 22	66,20 m ²
CLASSE 23	66,20 m ²
CLASSE 24	66,20 m ²
CLASSE 25	66,20 m ²
CLASSE 26	66,20 m ²
CLASSE 27	66,20 m ²
CLASSE 28	66,20 m ²
CLASSE 29	66,20 m ²
CLASSE 30	66,20 m ²
CLASSE 31	66,20 m ²
CLASSE 32	66,20 m ²
CLASSE 33	66,20 m ²
CLASSE 34	66,20 m ²
CLASSE 35	66,20 m ²
CLASSE 36	66,20 m ²
CLASSE 37	66,20 m ²
CLASSE 38	66,20 m ²
CLASSE 39	66,20 m ²
CLASSE 40	66,20 m ²
CLASSE 41	66,20 m ²
CLASSE 42	66,20 m ²
CLASSE 43	66,20 m ²
CLASSE 44	66,20 m ²
CLASSE 45	66,20 m ²
CLASSE 46	66,20 m ²
CLASSE 47	66,20 m ²
CLASSE 48	66,20 m ²
CLASSE 49	66,20 m ²
CLASSE 50	66,20 m ²
CLASSE 51	66,20 m ²
CLASSE 52	66,20 m ²
CLASSE 53	66,20 m ²
CLASSE 54	66,20 m ²
CLASSE 55	66,20 m ²
CLASSE 56	66,20 m ²
CLASSE 57	66,20 m ²
CLASSE 58	66,20 m ²
CLASSE 59	66,20 m ²
CLASSE 60	66,20 m ²
CLASSE 61	66,20 m ²
CLASSE 62	66,20 m ²
CLASSE 63	66,20 m ²
CLASSE 64	66,20 m ²
CLASSE 65	66,20 m ²
CLASSE 66	66,20 m ²
CLASSE 67	66,20 m ²
CLASSE 68	66,20 m ²
CLASSE 69	66,20 m ²
CLASSE 70	66,20 m ²
CLASSE 71	66,20 m ²
CLASSE 72	66,20 m ²
CLASSE 73	66,20 m ²
CLASSE 74	66,20 m ²
CLASSE 75	66,20 m ²
CLASSE 76	66,20 m ²
CLASSE 77	66,20 m ²
CLASSE 78	66,20 m ²
CLASSE 79	66,20 m ²
CLASSE 80	66,20 m ²
CLASSE 81	66,20 m ²
CLASSE 82	66,20 m ²
CLASSE 83	66,20 m ²
CLASSE 84	66,20 m ²
CLASSE 85	66,20 m ²
CLASSE 86	66,20 m ²
CLASSE 87	66,20 m ²
CLASSE 88	66,20 m ²
CLASSE 89	66,20 m ²
CLASSE 90	66,20 m ²
CLASSE 91	66,20 m ²
CLASSE 92	66,20 m ²
CLASSE 93	66,20 m ²
CLASSE 94	66,20 m ²
CLASSE 95	66,20 m ²
CLASSE 96	66,20 m ²
CLASSE 97	66,20 m ²
CLASSE 98	66,20 m ²
CLASSE 99	66,20 m ²
CLASSE 100	66,20 m ²



PLAN

Côté rue de l'église :





Annuaire de crise

SERVICES	NUMERO	CONTACT
Rectorat	03.20.15.60.00	
Inspection Académique	03.20.62.30.00	
Circonscription	03.28.55.96.35 06.19.71.39.49	Monsieur l'Inspecteur Alain PUEL
Préfecture	03.20.30.59.59	
Mairie	03.20.50.20.43 06.70.46.94.53	Accueil Urgences astreinte
Gendarmerie	17	
SAMU	15	



Liste des adultes potentiellement présents dans l'école

Les enseignantes

- Mme Laëtitia RODRIGUES FERREIRA (classe 1)
- Mme Anne Florence WILLEFERT (classe 2 ou bureau le lundi)
- Mme Emma FORTIN (classe 2 le lundi)
- Mme Magali DELEPIERRE (classe 3)
- M Laurent CANY (classe 4)
- Mme Isabelle PARMENTIER (classe 5)

Les ATSEM

- Mme Delphine CAPPE
- Mme Marie-Pierre HYVART

Les AVS

- M Michaël FRANCOIS

Le périscolaire

- Mme Charlotte NARDI
 - Mme Mélissa CARIEN
-
-
-



Liste des élèves potentiellement présents dans l'école

Cf liste jointe

Fiches réflexes

Consignes avant toute alerte

- Je verrouille la porte d'accès à ma classe et je laisse les clés sur ma porte de classe.
- Je ferme les fenêtres de ma classe le plus souvent possible quand je suis à l'intérieur.

Consignes en cas d'alerte

Je vois l'intrus et j'évacue

- Je siffle pour donner l'alerte.
- Je vois si la situation nécessite une évacuation ou un confinement, je m'adapte en fonction du lieu de présence de l'intrus.
- En cas d'évacuation, je ferme le plus de portes possible pour ralentir la progression de l'intrus.
- En cas de confinement, je cache toutes les personnes dans la pièce et je fais respecter le silence.
- Je ferme la porte à clé.
- J'éteins les lumières.
- Je demande aux élèves de se cacher sous les tables dans le **SILENCE** le plus total.
- Je me cache sous une table.
- J'appelle le « **17** »

J'entends l'alerte

- Je siffle en réponse à l'alerte et je suis les consignes ci-dessus

